



Buffet 749

de lundi au vendredi
de 11h30 à 13h30

«La meilleure pizza en ville»

188, ch. Mountain, Moncton - 858-8080

Menu d'été

Centre d'études académiques
Bibliothèque Champlain
(3)



CKUM FM

93.5

R@dio J

Le son d'aujourd'hui

L'Hebdomadaire étudiant du
Centre universitaire de Moncton

Le Front

Numéro 15

Mercredi

19

janvier
2005

Volume 36

Un don d'un
million pour
l'Université de
Moncton
et le St-Thomas
University

page 2

Editorial

page 4

Opéras
de l'UdeM

page 13



**Frank
McKenna**
nommé
ambassadeur
aux
États-Unis

page 3

**On a volé
nos forêts**

page 5

www.capacadie.com/lefront

CAFÉ
ARCHAID

- Crêpes bretonnes
- PIZZA européenne
- focaccia
- Moka glacé
- Crêpes desserts
- Limonade maison

221, ch. Mountain, Moncton
ouvert tous les jours de 11h30 à 1h30

853-8819

Actualité

Un don d'un million pour l'Université de Moncton et le St-Thomas University

Serrina Kerry

Mardi dernier, au Delta Beaujour de Moncton, la famille Irving a annoncé qu'elle donnait deux millions de dollars à deux universités : l'Université de Moncton et le St-Thomas University de Fredericton et l'Université de Moncton.

Cet argent ira à la création de la Chaire Irving de la St-Thomas University de Fredericton et de la Chaire « Ronald L. Irving » de l'Université de Moncton.

« Nous sommes reconnaissants envers les entreprises et membres de la famille Irving qui ont rendu possible la création de ces deux chaires qui viendront enrichir nos programmes de formation en journalisme », a indiqué le recteur de l'Université de Moncton, M. Yves Fontaine. Nous sommes également honorés d'honorer de cette façon l'un de nos plus illustres anciens, le très honorable Ronald L. Irving, ancien gouverneur général et ancien chancelier de l'Université de Moncton, qui a été journaliste de carrière.

Ces chaires permettront aux étudiants inscrits en journalisme de recevoir des conférences de l'entrevue. Ces journalistes et

professeurs expérimentés partageront leur savoir et leur expérience avec les étudiants.

En plus des conférences, les étudiants en journalisme pourront s'inscrire aux programmes de stages d'apprentissage et d'être pour les deux prochaines années. On faisait partie du programme de stages d'apprentissage, des étudiants de troisième et quatrième années pourront être embauchés à chaque semestre par les quotidiens de Brunswick News, à l'aide d'un concours se déroulant sur deux jours. De son côté, alors que le programme de stages d'été donne l'occasion à tous les étudiants en journalisme de poursuivre un stage sur une période maximale de quatre mois pendant la période estivale.

Le président de Brunswick News, Jo (D.D.) Irving, évoque que sa famille a voulu créer ces deux chaires pour participer à l'excellence en journalisme au Nouveau-Brunswick.

D'ailleurs, le recteur de Brunswick News profitera du fait qu'il pourra embaucher des diplômés en journalisme qui auront été spécialement formés dans le cadre de ces programmes, évoque-t-il.

Le comité consultatif procédera à la sélection des personnes qui seront invités dans les universités.

Le directeur du programme d'information-communication, de l'Université de Moncton, David Lemeray, qui fait partie du comité consultatif, est ravi de ce don, mais demeure tout de même sur ses gardes.

« On va également faire attention de ne pas se faire piéger au niveau de la réalité néo-brunswickaise qui est celle d'un monopole. Mais si on garde les yeux ouverts... on est convaincu qu'il faut se méfier ».

Évidemment, la plupart des étudiants en information-communication « demeurent optimistes ».

« Je trouve bien qu'une grande entreprise comme celle du journalisme comme Irving se donne la peine de faire un don à des programmes comme celui d'information-communication de l'Université de Moncton. De tels dons encouragent le relève et assurent une meilleure qualité dans le domaine des communications et du journalisme », assure Patrick Lucifora, étudiant de 3^e année.

Il se faut pas oublier que seulement quelques petits journaux

et hebdomadaires anglophones du Nouveau-Brunswick échappent à Brunswick News et que du côté du francophone, cette situation est en expansion. Le contrôle de la presse

est une réalité au Nouveau-Brunswick. Ce don est-il en fait un cadeau empoisonné? Qui en profitera le plus? Les étudiants ou l'empire Irving?

SOIRÉE INTERNATIONALE 2005

Au Carrefour des Cultures

Anges Barney Lefebvre

L'association des étudiants internationaux de l'Université de Moncton (AIEUM) informe le public du Grand Moncton de la tenue prochaine de la 29^e édition de la Soirée internationale. L'événement culturel annuel se tiendra le samedi 12 février 2005 au CEPS de l'Université de Moncton à partir de 17h30. C'est le point de rencontre de toutes les cultures représentées au campus de l'Université de Moncton.

Cette soirée est une tradition vieille de 29 ans qui célèbre la diversité culturelle. Une soirée basée en concours où le public aura l'occasion de découvrir la richesse culturelle des quelque 47 pays de la francophonie présents sur le campus de l'Université de Moncton.

Au cours de cette soirée, le

public aura la chance d'admirer des œuvres d'art et d'artisanat en provenance des quatre coins du monde, de déguster plusieurs mets internationaux et d'assister à un spectacle aux styles culturels, riche en musique, en danses, en chansons et en modes d'ici et d'ailleurs.

Pour cette occasion, nous, les étudiants internationaux de l'Université de Moncton, souhaitons favoriser la diversité culturelle et développer de nouveaux liens entre le Canada et nos différents pays.

Les billets sont en vente depuis le 17 janvier au Centre étudiant, à la Librairie Académique et dans les différents Conseils étudiants (Arts, Droit, Administration). Au plaisir de vous accueillir dans le cadre de la Soirée Internationale 2005!

Directeur
Jesse ROUCHAUD

Redacteur
en chef
Mélanie ROUCHAUD

Redacteur
culturelle
Mathieu GALLANT

Redacteur
sportive
Mélanie ARSENAU

Graphiste
Falstaff Media

Revision
Shannon ROUCHAUD

Correction
Éric SNOW

Responsable
des ventes
Gervaise COMEAU

Imprimeur
Harold CAISSY

Le Front

Le Front est un hebdomadaire publié par les étudiants en journalisme au Centre universitaire de Moncton.

Direction et rédaction :
Fédération Pierre A. Landry, local 065,
Moncton (N.B.) E1A 1J9
Téléphone : (506) 853-2013
Télécopieur : (506) 853-2014
Courriel : info@lefrontmoncton.ca

Publicité :
Téléphone : (506) 856-5752
Télécopieur : (506) 856-4543
Courriel : info@lefrontmoncton.ca

L'impression est réalisée par Au Jour Presse
475, rue St-Pierre Ouest, Cap-Saint-Jean, E1A 1A3

Tous les abonnés doivent être inscrits au plus tard le dimanche 1^{er} février pour bénéficier de leur premier numéro. Les abonnés doivent être inscrits par courriel en février 2005. Abonnez-vous au Front pour 2005 à l'adresse info@lefrontmoncton.ca

Le Front ne se rend pas responsable des erreurs dans les articles ou les photos. Les abonnés ne peuvent pas retourner les articles ou les photos. Les abonnés ne peuvent pas retourner les articles ou les photos. Les abonnés ne peuvent pas retourner les articles ou les photos.

Lisez-le tous les mercredis!



Actualité

Frank McKenna nommé ambassadeur aux États-Unis

Mélanie Robichaud

Ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick de 1987 à 1997, Frank McKenna a officiellement été nommé ambassadeur du Canada aux États-Unis, par le premier ministre Paul Martin, le vendredi 11 janvier. Il devait entrer en fonction dès le 1er mars.

Il devra notamment s'occuper de plusieurs dossiers chauds, notamment celui de la maladie de la vache folle et du bois d'œuvre canadien, qui ont fait couler beaucoup d'encre en dernières

années.

Malgré l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), qui interdit aux gouvernements du Canada, des États-Unis et du Mexique d'établir des mesures protectionnistes pour protéger l'industrie nationale, et malgré le fait que l'Organisation mondiale du commerce ait tranché en faveur du Canada, les États-Unis restent fermes quant à l'application des droits compensatoires imposés au bois d'œuvre canadien, souligne le directeur du Département de

science politique de l'Université de Moncton, M. Cheddy Belkhouja.

« Les Américains ont une attitude protectionniste sur ces dossiers-là. Ils ont adopté des mesures restrictives pour empêcher le Canada de plus en plus exporter ses ressources. Comme McKenna le dit lui-même et comme on le voit, aux États-Unis, c'est assez complexe. Ces politiques sont du domaine du Congrès, donc ça va prendre beaucoup de temps à M. McKenna d'essayer d'influencer le processus décisionnel

américain. »

Frank McKenna a toujours appuyé l'ALENA et a été favorable à l'ouverture des frontières. Selon M. Belkhouja, cet ancien ministre a un richelieulement des relations canado-américaines. « La nomination d'un individu qui va essayer de travailler dans un contexte de rapprochement, de plus grande intégration, est un message de rapprochement entre le Canada et les États-Unis. »

M. McKenna entretient, entre autres, plusieurs relations d'affaires avec des membres de l'élite de Washington. « Le destin des gens, à mon avis, est important à Washington d'avoir des liens politiques et d'acter les politiques d'une façon. Je pense que c'est certainement un atout, lorsqu'on demande à un ambassadeur d'interpréter ces fonctions, qu'il est en position de pouvoir influencer l'administration. S'il les connaît, c'est encore mieux », a affirmé Frank McKenna.

Certains s'insurgent de voir l'ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick à Washington ont raison de ses liens avec le groupe Carlye, une firme d'investissement impliqué dans l'industrie de l'armement, et dirigé par des membres influents du Parti républicain. « Avec le

temps, Frank McKenna est devenu un homme influent dans le domaine économique. Il est membre de bureaux de direction de grandes compagnies. Il est apprécié du groupe Carlye, qui est une multinationale en investissement, mais qui participe à certaines activités qu'on connaît moins, tel l'appui à l'armement. Le monde de la puissance économique est un monde caché, alors on ne sait pas trop ce qui se passe, ça paraît un peu sombre. McKenna est un homme qui a énormément d'influence dans des lieux qu'on connaît moins, et ça peut inquiéter certains membres de l'opposition et les observateurs », a souligné M. Belkhouja.

Néanmoins, cette nomination a su ravir M. McKenna, qui avait été sollicité pour se porter candidat libéral aux dernières élections fédérales, une offre qu'il avait déclinée. Selon M. Belkhouja, cette nomination représente une occasion en or pour l'ambassadeur de réintégrer la scène politique canadienne. « Il peut contraindre une image introuvable d'un homme qui tire des liens étroits avec des gens importants à Washington et puis dans quelques années, avoir ses chances ici au Canada. »

Chroniques

Le bonheur... mesurable?

Mélanie Robichaud

Tout récemment, le grand quotidien financier londonien Financial Times annonçait que deux professeurs de l'université américaine de Princeton, Alan Krueger et Daniel Kahneman, co-laureats du prix Nobel d'économie 2002, veulent lancer l'an prochain un indice pour mesurer le bonheur. L'indice du bonheur se calculerait selon le produit intérieur brut (PIB). Le PIB est ainsi représentatif approximativement le niveau de vie d'un pays donné. Cependant, l'indicateur économique central d'un pays s'avère parfois défectueux. Les désastres naturels, par exemple, réduisent énormément l'économie. Si votre maison est emportée par une inondation, personne ne sonnera du PIB la valeur du bâtiment.

Mais si vous emboîtez quelque part un certain état d'esprit, la valeur de la merveille maison sera ajoutée au PIB. Même si l'inondation s'est touchée par une perte nette de temps, d'énergie et de ressources, les statistiques économiques donneront ainsi l'impression que l'inondation a rendu tout le monde plus riche. Conséquemment, le PIB fonctionne comme un caducavère qui additionne, sans jamais soustraire. Il s'avère donc très probable que les résultats du calcul de l'indice du bonheur soient faussés.

À l'heure actuelle, les deux scientifiques travaillent à l'élaboration d'une enquête

nationale dans le but de définir le bonheur. Cette enquête a pour but d'évaluer le bonheur d'après les réponses des personnes interrogées, en leur demandant de quantifier le plaisir qu'ils retirent de différentes activités pendant une période donnée. Aussi bonnes soient leurs intentions, cette quantification s'avère difficile, puisque le bonheur est une notion essentiellement subjective. Or, la personnalité de certains individus permet plus facilement d'attribuer ce sentiment de bien-être global, puisque ces derniers disposent d'une plus grande aptitude au bonheur que d'autres. On peut notamment penser aux attitudes qui visent à régler des problèmes concrets plutôt qu'à s'être répit sur son. D'après Maslow, ces êtres sont réalistes, indépendants et spontanés.

Nombres sont les penseurs qui croient que la quête du bonheur se complique dans un monde de production/consumation, relief de la société contemporaine. Notre société multiplie les besoins (socialement matriciels) qui croissent plus vite que notre capacité à les satisfaire. L'homme technologique obéit par la recherche exclusive du bonheur, vit dans un état de perpétuelle insatisfaction. Il demeure indifférent à ce qu'il possède et aspire de ce qu'il lui "manque". C'est l'évasion par l'excès plutôt que par la recherche du soi. Or, le philosophe François de Closets

souligne que « le bonheur est un état psychologique qui se réalise dans la personne. C'est là que se trouve la réalité première de toute civilisation. Les réalisations matérielles n'en sont que le dérivé ». En d'autres mots, le bonheur se trouve en soi. Ce principe rend d'autant plus difficile le calcul scientifique du bonheur puisque chaque individu présente des différences fondamentales.

On a aussi l'illusion de pouvoir mesurer le bonheur à la quantité d'objets que l'on possède. La volonté de mesurer le bonheur à l'aide d'enquêtes d'opinion devient simplement devenir une tâche complexe.

Selon une enquête menée par Statistique Canada, 90% des Canadiens affirment être heureux, alors que selon d'autres enquêtes, le taux de consommation de médicaments, le taux de suicide, et le mécontentement politique augmentent. L'image de la réussite et du bonheur que nous impose notre société est telle qu'une reconnaissance de non-bonheur équivaut à celle d'avoir raté sa vie.

Le questionnaire de l'évaluation du bonheur basé sur le PIB devrait comprendre notamment des questions sur la santé, le logement, les loisirs, le travail, la vie familiale, etc. Mais il faudra-t-il compter de la disposition de la personne interrogée à accepter ou à refuser la vie telle qu'elle est, disposition qui détermine la capacité d'être heureux?



**Recyclez
ce journal**

Editorial

Manque de leadership au sein du conseil municipal de Moncton?

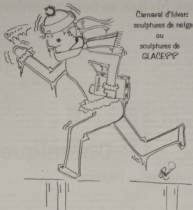
Claude Haché

Il semblerait que le temps soit presque écoulé pour le projet de développement du centre-ville de Moncton proposé par la compagnie Assomption Vie. Une décision devra bientôt être prise par le conseil municipal à savoir si le plan d'aménagement d'Assomption Vie sera retenu ou non en faveur du plan de Vendreux Development Corporation. En effet, la Ville de Moncton se trouve dans l'embarras à la suite du développement d'un nouveau plan beaucoup plus attrayant et ambitieux de la part de la société académique. Assomption Vie s'est remis des récentes critiques et semble être à nouveau dans la course pour obtenir l'aval du conseil municipal de Moncton.

La nouvelle proposition d'Assomption Vie est évaluée au coût de 55 millions de dollars. Le projet rival est celui de Vendreux, qui négocie avec la ville de Moncton depuis quatre ans pour l'élaboration d'un plan satisfaisant aux besoins des deux parties. La question qui se pose alors est la suivante: la Ville devrait-elle choisir le projet en fonction de l'investissement d'une firme académique locale ou celui d'une compagnie torontoise sans attache réelle à la région, mais avec laquelle elle est associée depuis longtemps?

Il faut reconnaître qu'Assomption Vie représente pour plusieurs citoyens du Nouveau-Brunswick une histoire de succès local et plusieurs la considèrent comme une entreprise avec une vision axée sur le besoin de la communauté académique. Le plan d'aménagement serait un autre pas de l'avant dans son intention d'investir dans les gens d'ici et d'améliorer le sort de la population en général. Il reste également à voir si le gouvernement provincial décide d'intervenir dans l'affaire. Le Premier ministre Bernard Lord a déjà laissé entendre qu'il pourrait procéder sans appel dans le dossier si une entente n'était pas conclue. Il existe un autre obstacle aux démarches d'Assomption Vie: l'ancien premier ministre entretient et ami de Monsieur Lord, Mike Harris, est lobbyiste pour la société Vendreux. Cela dit, le barrière qui se présente devant Assomption Vie et son PDG, Denis Lamer, semble s'élever à une hauteur infranchissable.

Toutefois, à la dernière rencontre du conseil municipal en décembre dernier, on n'a pu obtenir l'unanimité en faveur du projet de Vendreux. La réticence et l'indécision de quelques conseillers donne à Assomption Vie le temps de relancer la cabale pour son projet. Est-il trop tard? Nonostante un changement de tendance dans le vote de confiance envers Vendreux et leur plan de développement, il semblerait que la Ville de Moncton aurait encore une fois négligé de réinvestir dans le capital local. Manque d'initiative de la part du conseil municipal ou influence extérieure trop abjecte? Le conseil saura-t-il faire preuve de transparence et présenter aux citoyens les raisons qui auront influencé son choix? Chose certaine, une fois ce dossier clos, nous saurons un peu mieux à quel genre de leadership nous avons affaire.



Appel de candidatures

Le Front

Votre hebdomadaire étudiant,
Le Front, est à la recherche
d'un caricaturiste.
Ce poste est rénuméré.

Communiquez avec nous à
lefront@umoncton.ca

Chroniques

On a volé nos forêts

Mathieu Gallant

Le jeudi 13 décembre, Sombiose présentait gratuitement le film *Forbidden Forest*, à l'Amphithéâtre du pavillon Jacqueline-Bouchard. Ce documentaire, réalisé par Kevin Matthews et produit par Timber Cology Inc., en collaboration avec l'Office national du film (ONF), relate l'histoire de deux hommes qui se battent pour une meilleure gestion des terres de la Couronne du Nouveau-Brunswick. Ils souhaitent éliminer du gouvernement du N.-B. un contrôle communautaire de ces forêts afin que les résidents de la province puissent profiter davantage des ressources naturelles qui constituent leur bien commun. Ils veulent également interdire les coupes à blanc et rendre obligatoire la pratique de la coupe sélective qui permet la conservation des habitats naturels et qui assure la pérennité des forêts aussi gérées.

Ces deux hommes sont Jean-Guy Comeau, de Miramichi, N.-B.,

et Francis Wishart, de St-Esprit, en France. Ces deux hommes affichent dans leur regard, leur geste et leur propos un amour inextinguible de la nature et, plus particulièrement, de la forêt acadienne. Le premier, bûcheron et travailleur de l'industrie des pâtes et papier à la retraite, en a fait sa subsistance et le second, artiste peintre, son inspiration.

Comeau est maintenant vice-président de la Fédération des propriétaires de lots boisés du Nouveau-Brunswick. Il a été témoin de l'évolution de pratiques de coupe qui se sont progressivement mécanisées et qui, par conséquent, sont devenues l'unique ressource des multinationales pouvant se permettre l'achat de l'équipement lourd utilisé aujourd'hui. Les petits propriétaires de lots boisés ne peuvent plus leur faire concurrence et le nombre d'emplois offerts par les multinationales est limité.

Conséquence : certaines familles qui dépendent de la forêt pour

leur survie ont maintenant du mal à nourrir leurs enfants.

Pendant ce temps, les multinationales se partagent la gestion de millions d'acres de terres de la Couronne (soit les deux tiers de leur superficie totale), avec l'accord du gouvernement provincial. Ces terres, par définition, appartiennent au public, donc à nous, résidents du N.-B. Elles devraient, en principe, être gérées par le gouvernement en notre nom. Or, voilà la situation actuelle : bien que la présence des multinationales engendre des emplois au N.-B., les profits generated surtout les portefeuilles des actionnaires dont le plupart n'habite pas au N.-B. De plus, il n'existe pas de loi visant à interdire les coupes à blanc.

Une pénurie de bois d'œuvre se dénote à l'horizon. Nos forêts sont menacées. Elles sont souvent brûlées, puis elles sont remplacées (souvent) par des monocultures. Les animaux sauvages disparaissent, car ils ne

peuvent y vivre. Les multinationales triment facilement à une plus grande portion des terres de la Couronne. Est-ce la vraiment la meilleure façon de gérer nos forêts? Existe-t-il une façon de satisfaire la demande internationale de bois sans détruire la forêt et assiéner tout ce qui y vit? Comeau et Wishart pensent que oui.

Lorsqu'ils se sont rendus en Allemagne, ils ont découvert un pays où tout se déroule à l'écume. Sont respectés les forêts et les travailleurs forestiers. Seulement 2% des forêts allemandes peuvent être exploitées par l'industrie. Les coupes à blanc sont limitées à un hectare, sans peine d'amende et d'emprisonnement. De plus, on y retire des forêts communautaires où la coupe à blanc est strictement interdite. Selon nos deux protagonistes, c'est ce genre de modèle qui devrait inspirer la nouvelle façon de gérer la forêt canadienne.

Dépend le rétablissement de l'lin, un rapport émanant du Comité spécial

de l'Assemblée législative sur l'approvisionnement en bois à été déposé.

Vingt-cinq recommandations figurent dans ce rapport, dont l'instauration d'une loi qui obligerait toutes les entreprises utilisant le bois de la Couronne à négocier des contrats avec les Offices de commercialisation des propriétaires de forêts boisés, en dernier lieu devant nécessairement leur première source d'approvisionnement. Cela permettrait aux petits propriétaires de faire concurrence. Cependant, il reste à savoir si cette recommandation sera mise en application.

En ce qui concerne les autres problèmes affligant nos forêts publiques, leur issue est entre nos mains. Il faut exprimer notre mécontentement et rappeler à nos chers élus que ces forêts nous appartiennent et que s'ils ne peuvent les gérer de façon responsable, nous les gèrerons nous-mêmes.

*C'est ton argent,
Demande le service
en français!*

**Le service en français...
un droit qu'il faut
s'approprier!**

Pour plus d'information, contactez
M. Raymond Guy Leblanc à l'adresse
suivante : saanbab@nbnet.nb.ca ou visitez
le site Internet au www.saanb.org



Chroniques

Les médias de masse et l'oligopole

André Martin

Les médias de masse ont toujours joué un rôle prédominant, qu'ils soient de gauche ou de droite. Nous dépendons du produit qu'ils nous transmettent afin de construire notre perception du monde. Les médias de masse restent un outil de persuasion puissant, qui façonne nos pensées négativement ou positivement. Toutefois, cet outil ne nous appartient pas, il ne fonctionne pas suivant nos intérêts, mais plutôt au nom de ceux qui en sont profit.

Depuis 1980, on a vécu une série de fusions et d'acquisitions qui ont fait passer les plus grosses corporations médiatiques telles que News Corporation, Time Warner, Disney, Bertelsmann, Viacom, Tele-Communications Inc., etc. En réalité, le libre marché tend vers l'oligopole, par conséquent, il ne peut conduire à la concurrence parfaite. Les barrières à l'entrée sont placées excessivement hautes. Ainsi, entrer devient quasi impossible, à moins que l'on opte sous le parapluie d'une grosse corporation, ce qui limite le champ d'action. Au sein du

marché, le revenu et la richesse dérivent de la puissance : un dollar, une voix. De plus, les médias commerciaux n'ont aucun compte à rendre à la population, qu'elle considère comme consommateur. Il est possible de faire un parallèle avec la notion de démocratie : "ceux qui possèdent le pays doivent le gouverner". Cette affirmation justifie le fait que le système des médias fonctionne en norme d'intérêts.

Bref, les médias ne procurent pas à la population ce qu'elle désire, mais plutôt ce qu'elle désire dans le cadre des intérêts des producteurs. Le système des médias commerciaux donne aux actionnaires et aux annonceurs ce qu'ils veulent. Il reste que les sensus des médias commerciaux sont appuyés financièrement par leurs contributeurs (annonceurs). Ainsi, les médias servent la population au nom des annonceurs et de leurs publicités.

En fait, la concentration de ce mécanisme rend la situation hostile à la dissidence et au débat, qui est nécessaire au bon fonctionnement d'une société démocratique. Les médias commerciaux, contrairement aux

médias publics (ex : SRC), ne permettent pas la venue de plusieurs points de vue. Parallèlement, les médias publics peuvent se permettre une expression plus ouverte et plus objective, tout en respectant les codes de déontologie de la profession. À ce propos, le financement de ces activités se fait par l'entremise de la population, ce qui contribue largement à l'aspect démocratique de la société. Les médias publics peuvent se permettre de s'identifier des émissions culturelles ou éducatives, qui n'ont aucune valeur commerciale.

Contrairement au secteur privé, elle écarte la diversité d'opinion et laisse l'auditeur former sa perception des faits. Toutefois, la sphère publique est en déclin et il faut la protéger. Aujourd'hui la sphère publique tend à confondre les besoins auxquels la sphère privée ne souhaite pas répondre, puisqu'il n'y a pas d'intérêts économiques (ex : émissions éducatives). Prenons l'exemple des émissions adressées aux enfants sur les réseaux privés : celles-ci ont un contenu nul et ils représentent même une forme subtile de marketing. On peut

regarder les personnages de ces émissions sur l'étagère des magasins de jouets (ex : Barney). Les enfants sont spécifiquement ciblés, car ils ne peuvent distinguer leurs besoins de leurs caprices.

Toutefois, la réalité est beaucoup plus complexe. Les géants des médias veulent vendre un produit. Toutefois, ils doivent cependant se soumettre à une autorisation en matière de sources de financement. Par exemple, dans les années 1980, lors de la montée du mouvement écologique, la chaîne NBC (propriété de G.E.) a mis fin à la télédiffusion d'une série dédiée à la cause environnementale afin de financer ses opérations. En 1989, Turner Broadcasting a diffusé un documentaire traitant de la déforestation. Cette télédiffusion a été suivie d'un retrait de quelques sources publicitaires, notamment des industries de pâtes et papier. Prenons un exemple plus proche de chez nous, Irving, la grosse corporation pétrolière, qui possède tous les journaux anglophones au Nouveau-Brunswick. Ne serait-il pas bizarre d'apprendre que le "Times Transcript", le journal

anglophone de la région, aurait abordé la question de la déforestation?

Finalement, l'arrivée de l'Internet, l'outil médiatique le plus démocratique, nous permet de voir un avenir différent. L'Internet contrecarre, de façon très significative, le monopole de ces grosses corporations. Elle ouvre la porte à une nouvelle ère plus démocratique. Elle permet la diffusion d'une variété d'opinions libérées de censure gouvernementale (à l'exception de la Chine) et de censure au niveau continental. L'Internet est un outil puissant à l'intérieur duquel les grosses corporations médiatiques ont une difficulté à maintenir leur monopole. Les sources alternatives des médias y sont nombreuses :

Thetamotion.com, Takebackthemedia.com, democriticism.org, etc. Visitez les consoles. Les nouvelles, produits des grosses corporations, ne sont pas nécessairement celles qui sont pertinentes pour vous. Informez-vous! La connaissance, c'est le pouvoir!

Article Symbiose - Résolutions de la nouvelle année

Christelle Léger

On sait que l'environnement occupe une place importante dans cette chronique. Mais oublions l'environnement pour un instant. En cette période de grandes attentes pour la nouvelle année, de nombreuses personnes effectuent un examen de leur vie et prennent des résolutions afin d'abandonner certaines de leurs mauvaises habitudes. Voici quelques résolutions populaires :

Économiser de l'argent

Chaque jour, nous sommes bombardés d'annonces publicitaires qui nous incitent à nous départir de notre argent pour satisfaire des besoins éphémères, souvent créés par les publicités elles-mêmes. Nous vivons dans une société de consommation qui nous amène à acheter des choses dont on n'a pas vraiment besoin. Il faut donc prendre conscience des effets de la publicité et éviter de tomber dans le piège. Avant de faire un achat, il faut se demander si

l'achat a une bonne durée de vie, s'il faut le remplacer rapidement ou s'il faudra le remplacer dans peu de temps.

Perte du poids

Avant des loisirs, populaires comme le ski, le vélo, les VTT ou la motocyçlette, plus besoin de vieux vélo qui nous fait pédaler et respirer l'air froid. Mais ces activités ne font que retarder et nous rendre persécutés à la longue. On peut avoir tout autant de plaisir en pratiquant des loisirs actifs qui nous permettent de profiter du plaisir, mais permettent aussi de se détendre en explorant la nature. Alors, pourquoi ne pas profiter de l'hiver et s'adonner au ski de fond, à la raquette, ou au traîneau à chiens. Les printemps vont, on peut jardiner, faire de la marche, du patin à roues alignées, de tennis, les possibilités sont illimitées. De plus, si on adoptait quotidiennement un mode de transport actif (combinaison l'autobus, la marche ou le vélo, par exemple), on s'aurait pas à se

démander quand l'on va déposer toutes ces calories.

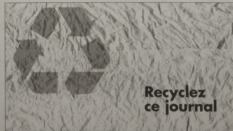
Échapper son stress de stress

Pour les automobilistes, les heures de pointe sont une source de stress quotidiens. Une façon d'échapper de perdre du temps au volant serait de laisser la voiture à la maison, ou encore de

travailler à partir de la maison. En effet, plusieurs entreprises encouragent le télétravail et les horaires flexibles, ce qui permet aux travailleurs d'éviter les frustrations de la circulation.

Comme vous l'avez deviné, toutes ces résolutions ont des incidences sur la qualité de notre environnement. On n'a pas

besoin d'être éco-citoyen pour contribuer à un milieu sain; certaines solutions sont faciles et ont une multitude d'autres bénéfices. Prenons donc de bonnes résolutions, pour commencer l'année 2005 de bon pied!



**Recyclez
ce journal**

Appel de candidatures

Présidence d'élection

Fédération des étudiants et étudiantes
du Centre universitaire de Moncton
Local B-101, Centre Étudiant
Université de Moncton
E1A 3E9



Téléphone : 506.858-4434
Télécopieur : 506.858-4503
Courriel : feecum@umoncton.ca

La FÉECUM recevra **jusqu'au 28 janvier 2005 à 16h30** des candidatures à la présidence d'élection en prévision des élections générales qui auront lieu le 28 février et le 1^{er} mars 2005.

Les candidat-e-s doivent être membres en bonne et due forme de la FÉECUM et doivent démontrer, en entrevue, une impartialité exemplaire en ce qui concerne les élections générales en cours.

La sélection de la présidence d'élection aura lieu lors d'une réunion régulière du conseil d'administration de la FÉECUM, aussitôt que possible.

Les responsabilités de la présidence d'élection sont affichées sur le site web de la Fédération.

Le mandat de la présidence d'élection débutera suite à la nomination par le conseil d'administration et se terminera avec l'achèvement de toutes les fonctions requises de cette dernière, soit au plus tard le 14 mars 2005.

Le conseil d'administration de la FÉECUM offre une rémunération de 250\$ pour le mandat de la présidence d'élection.

Les candidatures doivent être déposées au comptoir de la réception de la FÉECUM à l'attention de Eric Larocque, directeur général.

Note: Des copies de la loi électorale de la FÉECUM sont disponibles au comptoir de la réception ainsi que sur notre site web : www.umoncton.ca/feecum.

Rappel !



Fonds de secours Tsunami

La FÉECUM vous invite à contribuer.

Votre Fédération étudiante reçoit maintenant vos dons
au local B-101, à l'intérieur du centre étudiant.

*Merci de votre généreuse collaboration
et de votre solidarité !*

PROGRAMMATION DU CARNAVAL D'HIVER 2005

Mercredi 19 janvier

Partie de hockey masculin

UPEI vs les Aigles de l'U de M

Heure : 19 h 30

Pièce de théâtre "La vie commence au théâtre"

(Volet danse en 1ère partie)

Heure : 20 heures

Lieu : Salle de spectacle

Jeanne de Valois

Coût : 5 \$ étudiant.e.s / 10 \$ autres

Billets en vente au réseau de billetterie du Grand Moncton

Enregistrement de Brio

(Émission de Radio-Canada)

Heure : 19 h 30

Lieu : L'Osмосe

Judi 20 janvier

ATELIER

"Des outils

pour mieux étudier"

Offert par le Service d'orientation

Heure : De 10 h à 11 h 15

Infos : 858.3737

Party Sourse

"Nouvelle génération"

Lieu : L'Osмосe

Infos : 859.0907

Vendredi 21 janvier

"Amazing Race"

Organisée par le conseil étudiant de la faculté de l'éducation

Heure : 16 h 30

Chaque faculté doit avoir

une équipe de huit

étudiant.e.s.

Infos : 858.4233

Parties de basket-ball

MTA vs l'U de M

18 heures (Féminin)

20 heures (masculin)

Ciné-Campus- Film

"Les Aimants"

Heure : 20 heures

Lieu : 163 J.-Bouchard

Tournoi de hockey battine

(Toute la fin de semaine)

Organisé par le conseil

étudiant des sc. sociales

Infos : 858.4982

Norm The Jammer

Party Hommage à AC/DC

Paul Lea Band

(en 1ère partie)

Organisé par le conseil

étudiant de travail social

Infos : 858.4272

Ballierionnaire

Le rallye-questionnaire aura lieu tout au long du Carnaval d'Hiver et est à remettre le 5 février 2005. Plusieurs très beaux prix à gagner et les profits seront versés pour les Journées Mondiales de la Jeunesse 2005 (JMJ). Pour plus d'informations, communiquer avec Veronique Mallet (evm7049@umoncton.ca) ou Christine Dufour (ecd8875@umoncton.ca).

À venir

"Université" au Studio Théâtre

La Grange

Du 27 au 29 janvier 2005

à 20 heures



CINÉ-CAMPUS

Votre cinéma
francophone au Sud-Est



Cette semaine au Ciné-Campus...

LES AIMANTS

Comédie/Réalisateur: Yves F. Pelletier
Acteurs: Aydin Marmou, Yves Pelletier, Isabelle Blais, Emmanuel Bilodeau

Devenue à Montréal après cinq ans au Guatemala, Joha est accueillie par Jeanne, sa tante aînée, une excentrique chorégraphe aux manières volages. Débutant dans la famille, Jeanne doit pourtant épouser Paul. Mais tous deux mènent des vies parallèles et se communiquent plus que par de brefs messages passés sous les aimants sur la porte du frigo. Alors, tout se complique. Jeanne convainc Joha à la remplir car après du Noël, le temps de vivre une ultime escapade amoureux avec un jeune loup au caractère passionnel Noël, à l'heure de Jeanne, se fait l'un amour compliqué par Michel, le singe de son oncle qui se lie avec elle, une histoire, une histoire tellement en amour avec lui. Joha découvre même les cartes blanches, encouragée par sa copine Marie-Eve, elle modifie le contenu des messages sans les droits afin de recevoir l'attention d'un homme et se faire elle-même une place dans le monde de son oncle. Mais, son oncle qui croit en elle, lui dit: C'est au jeu de l'homme et de la société, l'homme est trompé, mais l'homme trompe trompé.



Les Ripoux 3

28 et 29 janvier

Comédie avec Thierry Lhermitte, Philippe Noiret et Laurent Bateau
Réalisateur: Claude Zidi

Mauvais Esprit

11 et 12 février

Comédie avec Thierry Lhermitte et Ophélie Winter
Réalisateur: Patrick Alessandrin



Rivières pourpres 2

18 et 19 février

Thriller avec Christopher Lee et Jean Reno
Réalisateur: Olivier Dahan



Elles étaient cinq

25 et 26 février

Drame avec Ingrid Faliste et Jolte Desautels / Brigitte Lahaie
et Jocelyne Lagoy / Réalisateur: Glyndis Côté



Les Choristes

4 et 5 mars

Drame avec Gérard Jugnot et Jacques Perrin
Réalisateur: Christophe Barratier



Confidences trop intimes

11 et 12 mars

Drame avec Fabrice Luchini, Sandrine Bonnaire, Anne Brochet et
Gilbert Mellet / Réalisateur: Patrick Leconte / Chausson / G



Mémoires affectives

18 et 19 mars

Drame avec Roy Dupuis, Moka Koto, Benoît Gouin et Francis Leclerc /
Réalisateur: Francis Leclerc



Premier juillet, Le film

1 et 2 avril

Comédie avec Martin Laroché et Sabine Karsenti
Réalisateur: Philippe Gagnon



Nouvelle France

8 et 9 avril

Drame historique avec Gérard Philipe, David La Haye, Vincent Pons
et Noémie Godin-Vigman / Réalisateur: Jean Benoît



I
S
A
B
E
L
L
E

B
O
U
L
A
Y

En spectacle
le samedi 29 janvier 2005

Moncton High school à 20 heures
105 étudiants / 40 5 autres
Billets en vente dans le réseau
de billetterie du grand Moncton
Renseignements: 858-4554
www.moncton.ca/svee/boisirs

LA VIE COMMENCE AU THÉÂTRE

de Jean-Paul Allège

Le mercredi 19 janvier 2005

Salle de spectacle
Jeanne-de-Valois à 20 heures
Billets en vente
au centre étudiant
à l'Université de Moncton
55 étudiants / 105 autres.



CINÉ-PASSES

Économisez un dollar par film en vous procurant une
ciné-passe de 5 films, disponible au guichet du
ciné-campus ou à la Billetterie du Service des loisirs
socioculturels (local C-101, Centre étudiant).

Une aubaine à ne pas manquer!!!

En collaboration avec :



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON
Loisirs Socioculturels



Tous les vendredis
et samedis après 20h
Amphithéâtre Jacqueline-Bouchard
Université de Moncton
Étudiants 4\$ / Autres 6\$
Billetterie: C-101 Centre étudiant ou 858-4554
Renseignements: www.moncton.ca/svee/boisirs



ATELIER DE DANSE

Hiver 2005

HIP HOP DÉBUTANT

Lundis soirs 21 heures à 22 heures
(début des cours 24 janvier)

Coût pour 10 cours : 35 \$ étudiant(e)s et 60 \$ autres

HIP HOP INTERMÉDIAIRE

Mardis soirs 21 heures à 22 heures
(début des cours 25 janvier)

Coût pour 10 cours : 35 \$ étudiant(e)s et 60 \$ autres

HIP HOP TROUPE VIRTUOSE

(aucune nouvelle inscription, début des cours 28 janvier)
Vendredis soirs 18 heures à 21 heures

Coût session : 35 \$ étudiant(e)s et 60 \$ autres

HIP HOP TROUPE ELITE

(aucune nouvelle inscription, début des cours 16 janvier)
Dimanches soirs 18 heures à 21 heures

(cours additionnels vendredis 14 et 21 janvier 18 h)
Coût session : 35 \$ étudiant(e)s et 60 \$ autres

ATELIER DE GUITARE

Hiver 2005

Horaires : Dès le 24 janvier
Dix cours de groupes d'une heure
Local et horaire à confirmer

Description : L'atelier consiste en une appréciation au départ de votre niveau de maîtrise de la guitare (débutant, moyen, avancé). L'animateur ajustera ainsi son enseignement en fonction des aptitudes des étudiants à travers une formation personnalisée.

Animateur : Sylvain Robichaud

Coût : 35\$ étudiants 60\$autres



ATELIER PHOTO

Hiver 2005

Dates : Mardi 25 janvier 18h-19h
local 306 des beaux arts, édifice des arts
Samedi 29 janvier 12h-16h
Dimanche 30 janvier 11h-16h

Description : Cet atelier permettra aux débutants de se familiariser avec l'appareil photographique et d'expérimenter le développement du négatif et de leurs photographies.

Matériel Requis :

- appareil photo de 35mm avec l'option manuelle des réglages
- un film noir et blanc de marque Kodak (T-MAX ou Tri-X pan de vitesse 400 au 24 ou 36 poses)

Animatrice : Carole Devos

Coût : 40\$ étudiants 80\$autres

Inscription ou renseignements
Service des loisirs socioculturels
C-101, centre étudiant
858-3712

ATELIER DE PEINTURE
ACRYLIQUE SUR TOILE

Hiver 2005

Dates : Samedi 12 février 10h-16h
Dimanche 13 février 10h-16h
Salle 116 des beaux arts, pavillon des arts

Description : A partir d'une image photographiée et solarisée (photo Shop), l'étudiant-te inscrit-e à l'atelier va avoir la chance d'explorer la technique d'acrylique sur toile appliquée à la spatule. En se servant des plans de couleurs obtenus par la solarisation de l'image numérique, l'étudiant-te aura la chance de peindre une abstraction de son image, que ce soit un portrait, un paysage ou une nature morte.



Animateur : Kino Paradi

Coût : 40\$ étudiants 80\$autres

Inscription ou renseignements
Service des loisirs socioculturels
C-101, centre étudiant
858-3712

ATELIER DE CÉRAMIQUE

Hiver 2005

Dates : Samedi 5 février 10h-16h
Dimanche 6 février 10h-16h
Salle 119 des beaux arts, pavillon des arts

Initiation aux principes et techniques requises pour la création d'œuvres en céramique.

Thème : à quoi vous fait penser un chapeau ? Qu'est-ce que ça représente? Par la céramique vous aurez l'occasion d'en concevoir un à votre façon à partir de la terre à sculpter. Chaque participant aura sa portion de terre glaise et les outils requis pour la fabrication de son œuvre.

Animatrices : Amélie Ansduth et Joëlle Dubé

Coût : 40\$ étudiants 80\$autres

Inscription ou renseignements
Service des loisirs socioculturels
C-101, centre étudiant
858-3712



En collaboration avec :



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CHAMPUS DE RECHERCHE
Loisirs socioculturels



93.5

FM

Le grand écho de la radio

Alliant

Service des loisirs socioculturels

Arts & Culture

Apprends-moi ta langue, je t'apprendrai d'où je viens...

L'équipe de Collège Frontière à l'Université de Moncton

Le tuteur individuel est en sa première année d'études à l'Université de Moncton et, cette année, il offre le programme de français langue seconde à de nouveaux résidents de Moncton. En effet, cette année, le partenaire de Collège Frontière est l'Association Héritage Interethnique du Grand Moncton. Ces activités peuvent être aussi simples que de lire un article de journal ou de faire une association entre des mots mûres. Le fonctionnement du programme est bien simple. Des étudiants bilingues sont jumelés par Collège Frontière et sont ensuite jumelés à des gens faisant partie

de l'association Héritage Interethnique du Grand Moncton. Ces personnes proviennent de notre communauté et souhaitent apprendre le français oral et écrit, ou améliorer leurs habiletés. Les bénévoles rencontrent leur apprenant une fois par semaine dans un lieu public et font des activités avec eux qui leur permettent d'améliorer leurs compétences en français. Ces activités peuvent être aussi simples que de lire un article de journal ou de faire une association entre des mots mûres. Le fonctionnement du programme est bien simple. Des étudiants bilingues sont jumelés par Collège Frontière et sont ensuite jumelés à des gens faisant partie

de l'association Héritage Interethnique du Grand Moncton. Ces personnes proviennent de notre communauté et souhaitent apprendre le français oral et écrit, ou améliorer leurs habiletés. Les bénévoles rencontrent leur apprenant une fois par semaine dans un lieu public et font des activités avec eux qui leur permettent d'améliorer leurs compétences en français. Ces activités peuvent être aussi simples que de lire un article de journal ou de faire une association entre des mots mûres. Le fonctionnement du programme est bien simple. Des étudiants bilingues sont jumelés par Collège Frontière et sont ensuite jumelés à des gens faisant partie

de l'association Héritage Interethnique du Grand Moncton. Ces personnes proviennent de notre communauté et souhaitent apprendre le français oral et écrit, ou améliorer leurs habiletés. Les bénévoles rencontrent leur apprenant une fois par semaine dans un lieu public et font des activités avec eux qui leur permettent d'améliorer leurs compétences en français. Ces activités peuvent être aussi simples que de lire un article de journal ou de faire une association entre des mots mûres. Le fonctionnement du programme est bien simple. Des étudiants bilingues sont jumelés par Collège Frontière et sont ensuite jumelés à des gens faisant partie

travers le Canada. Débutant par des visites dans des camps de bûcherons, l'organisme est maintenant établi sur plusieurs campus universitaires, dont celui de Moncton. Deux programmes

sont offerts sur notre Campus : les cercles de lecture pour les enfants et le tuteur individuel pour les adultes.

www.collegefrontiere.ca

La vie commence au théâtre au Carnaval d'hiver

Dans le cadre de sa tournée de recréation, le Département d'art dramatique de l'Université de Moncton présente la pièce *La vie commence au théâtre*, de Jean-Paul Allaire, le mercredi 19 janvier 2005 à 20h à la salle de spectacle du pavillon Jeanne-de-Valois. La première partie de cette soirée sera animée par une troupe de danse.

Cette comédie raconte l'histoire d'un jeune homme prisonnier Jeff (interprété par André Roy) qui se retrouve soudainement au Ciel. Un seul ennemi non seulement il ne se rappelle pas comment il est arrivé là, mais il ne se souvient plus de son nom de famille. Cet oubli complique la tâche de La vie-humaine (jouée par Valérie Dubreuil), dont la responsabilité est de décider si un individu doit se rendre au purgatoire ou en enfer. Puisque Jeff n'a pas de

dossier et a des troubles de mémoire, La vie-la mort doit faire appel à son père, qui n'est nul autre que Dieu lui-même. Dès les premiers instants de sa rencontre avec Jeff, Dieu (joué par Marc Lamontagne) est aimé par ce jeune homme et il décide de le garder avec lui, afin de s'informer sur la vie terrestre. Avec ces rencontres inimaginables, une histoire d'amour se dessine entre Jeff et la fille de Dieu... Qu'en pensera le Créateur? Il n'y a qu'une façon de le découvrir...

L'adaptation et la mise en scène de ce texte sont signées par Robert Gervais, sous la direction artistique d'André Zaharia et la direction technique de Jason Doyade.

Les billets sont en vente au Centre étudiant, au prix de 75 pour les étudiants et 105 pour les autres.



THÉÂTRE CAPITOL

Saison 2004-2005

Capitol www.capitol.nb.ca Le Front

FESTIVAL

TRAD MONDE

Mathieu d'Astous Orchestre Canadien

27 janvier, 20h

28 janvier, 20h

Chino

29 janvier, 20h

30 janvier, 20h

Frères Dufort

29 janvier, 20h

Kiran Ahluwalia

30 janvier, 20h

Songwriters Circle

5 février, 20h

ÉDITEUR SPÉCIAL

avec Paul Smith, Suzanne Tardif, Paul Bruchon, Christine Sir, Angèle & Nelly Bruchon

10 février, 20h

ÉDITEUR SPÉCIAL

avec Paul Smith, Suzanne Tardif, Paul Bruchon, Christine Sir, Angèle & Nelly Bruchon

Atelier d'opéra

de l'Université de Moncton

Der Schauspielführer (Mozart)

Dido & Aeneas (Purcell)

21 au 23 janvier

Songwriter's Circle GRATUIT

28 janvier, 18h30 (EMPRESS)




Jeu-à-casque présente :

LA REVUE ACADÉMIQUE : SANS COMMANDITE

10 février, 20h

www.hubcapcomedyfestival.ca

Théâtre Capitol 871 rue Main, Moncton

(506) 854-4379 / 1 800 567-1922 www.capitol.nb.ca

Billets en vente au Théâtre Capitol, chez Frank's Music (Place Champlain), au Collège de Moncton et à l'Université de Moncton

SPONSORS

MUSIQUE 98.3

98.3

Canada



Recyclez ce journal



La musique brille de tous ses feux dans les rythmes de **Mathieu D'Astous**, la poésie de **Serge Patrice Thibodeau** et la pièce de théâtre **Novecento** : pianiste avec **René Cormier**.

Enregistrement, mercredi 20 h 30 à l'Osmose

BRIO

évaluation-coordonneur Maurice G.

VOUS ALLEZ VOIR

Arts & Culture

Opéras de l'UdeM

Cette année, l'Atelier d'opéra et le Chœur du Département de musique, en collaboration avec l'Association des jeunes violonistes du Grand Moncton, le théâtre Capitol, l'Académie de ballet classique de Moncton, et le Quatuor Arthur-LeBlanc, vous présentent les opéras "Dido & Aeneas" (opéra tragique) de Henry Purcell et "Le directeur du théâtre" (comédie en un acte avec musique) de W.A. Mozart. Ces opéras seront présentés au théâtre Capitol les 21 et 22 janvier à 20h et le 23 janvier à 18h. Les billets sont disponibles sur le réseau de l'Université du Grand Moncton au coût de 145 à 245 pour étudiants, et personnes âgées, et de 185 à 245 pour les billets réguliers.

Dido & Aeneas

L'action se déroule à Carthage, peu après la fin de la guerre de Troie. On prépare les noces de la reine Dido avec le héros grec Énée. Mais les Sorcières complètent la chute de Dido et de Carthage : elles décident de provoquer un orage qui interrompra le "musique" (dont le sujet est Diane et Actéon) auquel assistent les amants royaux. En effet, un esprit, travesti en Mercure, se présente à Énée et lui signifie l'ordre d'embarquer : le destin d'Énée est de poursuivre son pèlerin jusqu'en Italie, où, selon la volonté des Dieux, il doit fonder l'empire de Rome. Énée prépare son départ, tandis que les Sorcières, se réjouissant de l'infortune de Dido, décident de conduire la flotte d'Énée et de brûler Carthage. La reine survit, désespérée : Énée offre de différer leur séparation, mais

Dido l'enjoint de partir et demeure seule avec Belinda, fait ses adieux à la vie. Un choc fatal plonge et appelle l'apaisement sur la tombe de l'infortunée Dido.

Distribution

Belinda : Chantal Duplessis
Dido, reine de Carthage :
Christiane Bélanger
Diane d'honneur : Monique Gaffard
Énée : Éric Thériault
Magicien : Annie Levesque
Première sorcière : Fabrice Comen
Deuxième sorcière : Claire LeBlanc
Esprit : Lyne Cormier
Meris : Geneviève Richard
Au clavier : Renée Fontaine

Avec la participation du chœur du département de musique, sous la direction de Friedemann Salfer, de l'Association des jeunes violonistes de Moncton, sous la direction de Monique Gauthier, de l'Académie de ballet classique, sous la direction de Suzanne Bouquet et du Quatuor Arthur-LeBlanc.

Le directeur du théâtre (Der Schuppentheater)

Frank, un directeur de théâtre, vient d'obtenir la permission de jouer à Salzburg. Bœlle, son assistant, lui recommande l'opéra, ballets et opéras : soit ce qui supporte, Félise, un banquier, veut subventionner l'antiquaire à condition qu'on l'aise jouer sa flûte, Sylviane. Après l'audition de cette dernière, Clotilde, spécialiste des rôles tragiques, entre avec son

partenaire St-Amour et ils présentent également un récital de leurs talents. St-Amour partage également sa vie avec une chanteuse, Marc St-Amour qui interprète un air d'opéra avec vocalises. Frank engage cette dernière, en lui offrant des gages supérieurs à ceux des autres, ce qui inquiète Bœlle. Les problèmes ne tardent pas, car voici Argentine, ayant elle-même de sérieuses dispositions vocales et qui en offre une démonstration dans un air tendre. Puisque elle est son tour le titre de prima donna, une querelle éclate entre les deux divas, où le bon Chantierien tente en vain de dompter les tigresses. C'est au tour des comédiennes d'exiger une augmentation, à l'égale des chanteuses. Frank parvient à calmer tout le monde, permettant à la compagnie de travailler dans le respect mutuel.

Distribution :

Bœlle, l'assistant : Ian Noël
Frank, le directeur de théâtre : René Poirier
Félise, le banquier : Nathan Laliberté
Sylviane, la danseuse : Line Rioux
Clotilde, la tragédienne : Mélanie Lévesque
St-Amour : Pierre Boudreau
Marciane St-Amour : Monique Gaffard
Argentine : Catherine Gauthier
Chantierien : Éric Thériault
Au piano : Jonathan Chénou



COSMO "KEG PARTY"

à l'initiative de Moosehead

**VEZ CHERCHER
VOTRE GOBLET
AVANT LES 22H00**

SAMEDI, LE 22 JANVIER

www.clubcosmo.com

Keith's Crew Party le 19 janvier

- Pizza gratuite vers 23h (quantité limitée) **10\$/billet**
- Power Hour de 23h30 à minuit et demi
- Billard seulement 10\$ par table de 20h à fermeture
- TOUS SONT BIENVENUS — VEZ EN GRAND NOMBRE!

411, prom. Elmwood • 556-9787



du plaisir, des amis et le billard

Venez chez Dooly's* avec votre billet d'entrée après les parties de hockey des Aigles Bleus et recevez une demi-heure GRATUITE de billard!

*Il faut avoir l'âge légal de boire de l'alcool.



Service des activités récréatives COURS POPULAIRES

DANSE AÉROBIE

17 janvier au 15 avril 2005

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDEDI
12h05-12h55	Sep et enseignement musculaire		Cardio plus		Entraînement par intervalles
1h05-1h50		Sep plus		Sepet tonus	
17h35-18h30		Cardio plus	Sep plus		

Tarif: 49\$ (étudiant.e) 60\$ (membres du Ceps) 80\$ (autres)

AÉROBOXE

18 janvier au 14 avril 2005

JOUR
matin et jeudiHEURE
19 h 35 à 20 h 30LOCAL
148

Tarif: 30\$ (étudiant.e) 40\$ (membres du Ceps) 60\$ (autres)

L'athlète est un programme de sport aérobie impliquant des mouvements variés, des mouvements orientés dans divers déplacements des arts martiaux. Tous ces mouvements sont enseignés par une méthode très équilibrée. L'objectif de l'activité est avant tout d'être dans son corps.

Kick Boxing I

Durée: 24 janvier au 6 avril 2005

JOUR: lundi et mercredi

Heure: 18 h 30 - 19 h 30

Local: salle Ceps (max. 30 personnes)

Tarif: 30\$ (étudiant.e U de M)^{*}

60\$ (membres du Ceps)

80\$ (autres)



Le Kick Boxing est un sport de combat qui utilise diverses techniques dérivées de la boxe et des arts martiaux. L'objectif est d'acquiescer les techniques de combat, développer principalement des coups de pied tout au programme. L'athlète doit maîtriser et contrôler ses coups tout en respectant à tout.

Prof: Éric Boudreau

Kick Boxing II

Durée: 24 janvier au 7 avril 2005

JOUR: lundi et mercredi

Heure: 19 h 45 - 21 h 00

Local: 148 Ceps (max. 30 personnes)

Tarif: 30\$ (étudiant.e U de M)^{*}

60\$ (membres du Ceps)

80\$ (autres)

Prof: Éric Boudreau

Le Kick Boxing II approfondit l'acquisition des techniques de combat apprises durant le cours I. Les positions de base, l'équilibre et l'efficacité des coups de pied et des coups de pied sont au programme.

Aikido

Durée: 25 janvier au 7 avril 2005

JOUR: mardi et jeudi

Heure: 19 h 30 - 21 h 00

Local: 148 Ceps (max. 30 personnes)

Tarif: 30\$ (étudiant.e U de M)^{*}

60\$ (membres du Ceps)

80\$ (autres)

Prof: Maud Fugère



L'Aikido est un art martial complètement différent que tout le monde peut pratiquer. L'athlète apprend des mouvements, améliore la posture, développe la force musculaire. Les techniques sont très variées et impliquent une certaine équilibre et souplesse.

Tai Chi Chuan I

Durée: 26 janvier au 6 avril 2005

JOUR: mercredi

Heure: 10 h 30 - 11 h 30 - Niveau I

Local: 148 Ceps (max. 30 personnes)

Tarif: 30\$ (étudiant.e U de M)^{*}

60\$ (membres du Ceps)

80\$ (autres)

Prof: Luc Lacroix



Le Tai Chi Chuan est un art martial très doux, très équilibré, très calme. L'athlète apprend des mouvements, améliore la posture, développe la force musculaire. Les techniques sont très variées et impliquent une certaine équilibre et souplesse.

FUSION

17 janvier au 14 avril 2005

JOUR: mardi et jeudi

Heure: 18 h 35 à 19 h 30

Local: 148

Tarif: 30\$ (étudiant.e) 50\$ (membres du Ceps) 70\$ (autres)

80\$ (autres)



Le programme de Fusion implique le physique et le psychique, en combinant des techniques de yoga et de pilates ainsi que des techniques de danse et de conditionnement physique. L'athlète apprend des mouvements, améliore la posture, développe la force musculaire. Les techniques sont très variées et impliquent une certaine équilibre et souplesse.

Pour plus d'information au sujet de ces cours, veuillez vous présenter au bureau du S.A.R. local 106, Ceps Local.
J. Robitaille (Téléphone: 858-4192)



Mooseheads d'Halifax le 23 janvier à 4 heures.
 583-5555 www.moncton-wildcats.com
 Tarifs de groupes disponibles



Sports

RÉSULTATS SPORTIFS

Le dimanche 9 janvier

Volley-ball féminin

UPEI 3 vs 0 UdeM

Le mercredi 12 janvier

Basket-ball masculin

Ranz du NS agricultural College

59 vs 58 UdeM

Hockey masculin

Tommies 3 vs 2 UdeM

Le 14 janvier

Hockey masculin

X-men 3 vs 1 UdeM

Le samedi 15 janvier

Hockey féminin

St Mary's 6 vs 2 UdeM

Volley-ball

St-Fx 3 vs 1 UdeM

Hockey masculin

Tigers de Dal 3 vs 2 UdeM



Falstaff
photo

Photographie
de graduation

303, chemin Mountain
857-1114

**Votre «Pro Shop»
de hockey et
de baseball**



**MARITIME
Sports Excellence**

Spécialiste en :

Réparation d'équipements
Aiguillage des patins
Remplacement de lames
Fixation de gants

www.maritimesports.com
questions@maritimesports.com

242, chemin Lewisville, Moncton, NB E1A 2K5

Tél.: (506) 852-8421 Sans frais: 1-888-368-9999 Téléc.: (506) 852-4438

Joe 5-0 Taxi & Courrier



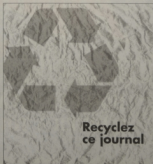
TAXI JOE 5-0

Votre spécialiste en livraisons

856-6060

Service en français • Rabais étudiant 10%

Maintenant disponible: 2 vans de 14 passagers



L'OSMOSE

L'équipe de L'Osmose vous
souhaite une bonne année...

Le carnaval d'hiver se poursuit!

Jeudi : Party bourse nouvelle génération!

Vendredi : Hommage à AC/DC avec Dirty Deeds
ainsi que Paul Lea en première partie

Vendredi 28 janvier

Le groupe EYEINSIDE est de retour!

TON bar étudiant

Ouvert sept jours sur sept

LA VIE EST BELLE.

Alpine

LAGER



**BON CARNAVAL
D'HIVER À TOUS.**

